

Maître Solange Flament Morgand : résoudre les contentieux autrement

Résoudre certains types de conflits requérant des compétences croisées, telle est la spécificité de cette avocate particulièrement experte en matière de techniques de négociation.

Quels sont vos champs d'action ?

J'interviens principalement lors de contentieux personnels de dirigeants de PME, quand ils retentissent sur la PME en menaçant son avenir ou même son existence : divorce entre époux dirigeant une même entreprise, succession du chef d'entreprise dont certains enfants sont salariés ou mandataires sociaux mais pas tous, conflits entre actionnaire et dirigeant... Ces contentieux font appel à des compétences croisées en droit civil, droit des sociétés, droit du travail, droit fiscal ; j'ai une spécialité en droit fiscal (redressements ISF, successions). J'interviens aussi pour des particuliers à l'occasion de procédures contre des personnalités "difficiles".

Pour quelles raisons les chefs d'entreprise vous consultent-ils ?

Parce que ma spécificité est de traiter depuis 28 ans les contentieux, pas seulement par des procédures judiciaires mais aussi et en même temps par de véritables techniques de négociation adaptées en privilégiant dans tous les cas l'anticipation, la stratégie, la réactivité, le pragmatisme, le bon sens, et en tenant compte de la valeur qu'est l'outil de travail.

Maître Solange Flament Morgand



En plus de vos 28 années d'expérience, vous possédez, notamment une formation en "négociation raisonnée" de Harvard..

Je l'ai acquise à l'Ecole Centrale de Paris. Les techniques anglo-saxonnes de négociation, transposables dans mon activité, s'avèrent très efficaces. J'utilise par exemple les techniques de négociation des diplomates ou celles en cas de prises d'otages, selon les situations ! Ces techniques permettent notamment d'obtenir plus, plus vite et mieux. Ma méthode de travail répond à la demande de plus en plus forte d'une clientèle pleine de bon sens désireuse de préserver son patrimoine, de retrouver sa dignité et sa liberté.



SOLANGE FLAMENT MORGAND
— Avocat à la Cour - Conseil en droit fiscal —

66, rue de Rennes
75006 Paris

Tél. : 01 42 84 35 77

sfmorgand@wanadoo.fr

www.avocat-flamentmorgand.fr